

## Formation TSEEAC : l'UNSA UTCAC écrit au Directeur Général

**Le rapport présenté aux Organisations Syndicales par l'administration vendredi dernier, avec interdiction de modifier quoi que ce soit, est émaillé de partis-pris et d'affirmations tendancieuses voire fausses et/ou orientées.**

**Même si on ne sait pas encore comment il sera exploité, ses préconisations mettent gravement en danger le grade Licence obtenu de haute lutte et sont porteuses d'une dévalorisation de la formation initiale et, par voie de conséquence, du corps des TSEEAC.**

### Un sujet global important pour le corps et pour l'UNSA UTCAC

Si l'on veut réellement améliorer la formation initiale des TSEEAC sans perdre le grade Licence acquis en 2017, il convient de prendre quelques précautions. Il faut, par exemple, compenser la suppression des mathématiques (130H) et l'allègement de l'informatique (284H) par un relèvement du niveau de recrutement (BAC +60 ECTS) qui, de toutes façons, correspond au profil des élèves TSEEAC (2% de bacheliers !).

Cela suppose également une réflexion globale qui doit inclure la Qualité de Vie au Travail (QVAT) qui n'est pas qu'un concept.

Il faut, par exemple, améliorer les conditions dans lesquelles les TSEEAC stagiaires effectuent leurs stages à l'extérieur de l'ENAC (recouvrement des frais) et les conditions dans lesquelles ils rejoignent, en fin de scolarité, leur service d'affectation, notamment en matière de délais entre la prise de connaissance de leur poste et leur prise de fonction.

Il faut également améliorer la rémunération des TSEEAC en début de carrière pour leur offrir des conditions décentes d'installation.

La formation initiale TSEEAC doit faire partie des sujets évoqués lors de la future négociation protocolaire.



Techniciens supérieurs et Cadres de l'Aviation Civile

UNSA Techniciens supérieurs & Cadres de l'Aviation Civile



[www.utcac.fr](http://www.utcac.fr)

Monsieur Damien CAZÉ  
Directeur Général de la DGAC  
50, rue Henry Farman  
75732 PARIS Cedex 15

Strasbourg, le 28 novembre 2022.

Objet : Formation initiale TSEEAC / demande d'entrevue  
N/Ref. : SAT/SG-22-014

Monsieur le Directeur Général,

Un rapport intitulé « Rapport du GT stratégique formation initiale TSEEAC » nous a été présenté le vendredi 25 novembre 2022.

Cette réflexion, importante pour le corps des TSEEAC, dont l'UTCAC est le syndicat majoritaire, a été lancée suite à l'expression de mécontentements tant des élèves que des services receivers de TSEEAC en sortie ENAC et aurait dû répondre à nos attentes, puisque nous étions demandeurs également.

Hélas, la méthode employée et le contenu de ce rapport, établi sous couvert de révision de la formation initiale des TSEEAC (diplôme : Licence en Gestion de la Sécurité et Exploitation Aéronautique (GSEA)) destinée à améliorer celle-ci nous amène à vous adresser ce courrier et à solliciter une entrevue.

Nous estimons, par exemple, que la présentation finale d'un tel sujet aurait mérité mieux que 2 heures de Teams, et nous n'avons eu quasiment aucun contact durant cette réflexion, menée en interne à l'administration, alors que nous avons toujours été force de propositions sur ce thème, étant même à l'origine de la démarche ayant conduit à l'obtention du grade Licence (du LMD) : une seule réunion bilatérale en début de réflexion puis une réunion plénière, toutes en distanciel.

Au final, ce rapport, qui a été **présenté, en ouverture de réunion, comme définitif et intangible** contient de nombreuses erreurs, des contre-vérités et des affirmations non étayées ou argumentées et même des contradictions entre les différents paragraphes. De plus, **il met gravement en danger le grade licence de cette formation** obtenue en 2017.

Nous souhaitons, dans un premier temps, vous rencontrer pour évoquer ce sujet très important pour le corps des TSEEAC et estimons que celui-ci devrait, pour pouvoir englober tous les aspects, faire partie des sujets évoqués lors de la future négociation protocolaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre profond respect.

Pour le Bureau National,  
Le Secrétaire Général adjoint,

**signé**

Alain BELLARD

Copies : M. le Directeur de la DSNA, M. le Directeur de la DSAC, Mme. La Secrétaire Générale de la DGAC, M. le Directeur de l'ENAC, Mme la Présidente du GT, M. le SDRH, BN UNSA UTCAC, BN UNSA Aviation Civile

Pour l'UNSA UTCAC, la réforme de la formation TSEEAC doit être la suivante :

- Recrutement BAC+1 (titulaire du BAC + 60 ECTS pour être précis) + Suppression de l'accès direct en 2<sup>ème</sup> année pour les élèves de ce niveau et Maintien du concours civil
- Formation reconstruite en éliminant les mathématiques et la partie inutile de l'informatique + Rééquilibrage des deux premières années avec intégration de la formation au pilotage et l'immersion en milieu anglophone + Professionnalisation la 3<sup>ème</sup> année en alternant les périodes à l'ENAC et dans les services

UNSA Techniciens supérieurs & Cadres de l'Aviation Civile ■ DSAC/Sud-Ouest ■ BP 70 116 ■ 33 704 Mérignac Cedex

**L'UNSA UTCAC exige que le corps des TSEEAC soit respecté !!**